



**PREDIM: REUNION DE COORDINATION
COMITE DE PILOTAGE N° 10**

19 DECEMBRE 2002

Participants

- Jessica BOUCHEZ	INRETS
- Michel CHOUZENOUX	URBA 2000 2000
- Philippe DELCOURT	URBA 2000 2000
- Patrick GENDRE	CERTU
- Jean-Louis GRAINDORGE	URBA 2000
- Jean-François JANIN	METL MTI
- Roger LAMBERT	METL MTI

1° Compte rendu de la réunion n°9

Le compte rendu de la réunion du 29 octobre 2002 est approuvé

2° Situation des dossiers approuvés

Les contrats concernant MT3, GNI et MOUVER ont été notifiés (titre V), ainsi que celui de TRANSPOLITAN (titre VI).

La DRAST devrait engager la procédure de financement de la prestation de Carte Blanche Conseil au début de 2003.

Le partenariat entre Canal TP et SETEC n'ayant pas pu être défini, en conséquence, le dossier a été retiré.

3° Signature de la charte PREDIM

Jean-François JANIN indique que le Secrétaire d'Etat au Transports a signé la charte. Par ailleurs, il évoque la possibilité pour les collectivités locales engageant des actions s'inscrivant dans la PREDIM de signer également la charte.

Il fait part du souhait dont lui ont fait part certaines collectivités territoriales d'accueillir des réunions de la PREDIM (La Rochelle, Abbeville, Grenoble, Aubagne...).

4° Plaquette de présentation de la PREDIM

La plaquette a été tirée à 5 500 exemplaires. Sa présentation et son contenu semblent satisfaisants.

Les signataires de la charte peuvent disposer du nombre qui leur est utile en en faisant la demande à URBA 2000.

Plusieurs possibilités apparaissent pour sa diffusion:

- Jointe aux lettres d'information du GART, de l'UTP, de la DTT...La possibilité technique d'y parvenir sera examinée;
- Placée sur les présentoirs de documents d'information d'organismes disposant de points d'accueil l'ANVAR et l'ADEME seront consultées;
- Diffusée à l'occasion de salons, colloques, congrès...

5° Enveloppe budgétaire 2003

Jean-François JANIN indique qu'un doublement par rapport à 2002 des crédits du titre V a été demandé.

Les crédits du titre VI ne sont pas, à ce jour, programmés.

Par ailleurs, il apparaît souhaitable de prendre contact avec la DTT pour examiner les règles et possibilités d'emploi des crédits s'inscrivant dans la circulaire de juillet 2001.

6° Dossiers communiqués par le groupe 9 du PREDIT

Un certain nombre de propositions qui intéressent rejoindre les centres d'intérêt de la PREDIM ont été sélectionnés. URBA 2000 en a fait une première analyse pour présentation au Comité de Pilotage.

Il a été convenu que les dossiers qui ne seraient pas retenus par la PREDIM pourraient faire l'objet d'un nouvel examen par le Groupe 9 du PREDIT.

Présentation des dossiers par Michel CHOUZENOUX et Philippe DELCOURT (URBA 2000) :

6-1-ECIM

Ce projet se propose de donner une suite au projet européen « EQUAL ». Il est présenté par la ville de Metz mais pourrait faire, en cas de demande, l'objet d'une présentation par la Communauté d'Agglomération, compétente en matière de transports. Une première réunion de travail a été organisée entre le responsable de la proposition, la Mission Transports Intelligents et URBA 2000.

Après discussion, il est fait observer que la proposition, dont le but est de familiariser les citoyens aux nouvelles technologies, ne prend que faiblement en compte les questions de

transports même si la volonté est de répondre au souci d'information et d'intermodalité résultant de l'évaluation du projet « EQUAL ». Il apparaît cependant que certains outils techniques qu'il est prévu de développer peuvent présenter de l'intérêt.

Il est convenu:

- -de communiquer le dossier à l'ANVAR (M. SUQUET) en particulier pour examiner la question de la vitre tactile apparaissant dans le projet;
- -de demander au CETE de Metz (M. BOUR) de prendre contact avec la ville de Metz sur ce projet (R. LAMBERT fera la demande).

6-2-SADAGE- GNI

Le dossier SADAGE a fait l'objet d'une présentation lors de réunions antérieures.

Les participants s'accordent pour dire que la documentation est claire et qu'il rejoint les objectifs de la PREDIM.

Il est cependant fait observer que l'agglomération grenobloise indique qu'il existe un autre projet, GMCD et qu'il convient d'examiner les complémentarités entre SADAGE et GMCD.

Par ailleurs, le point le plus délicat sur le plan technique semble être celui des télécommunications. Il devra faire l'objet d'une expertise. URBA 2000 proposera un expert.

6-3-PASS ITS

Le projet a été présenté par LOGMA (M. LEREBoulAY mandaté par ALSTOM) dans une réunion organisée par URBA 2000 en présence du représentant de la Mission des Transports intelligents.

La discussion fait apparaître la nécessité de clarifier certains points concernant l'offre actuelle d'ALSTOM et ses compléments au travers de sa proposition.

Il est convenu qu'une expertise sera réalisée par F. RAMBAUD (CERTU) et Philippe DELCOURT (URBA 2000) Il sera en particulier nécessaire de préciser le résultat des travaux.

6-4-AIDA

Ce projet semble être du ressort de l'ANVAR.

Toutefois il apparaît que le volet transport, qui est extérieur aux compétences du porteur de projet, pourrait être développé.

un contact sera établi avec le STIF et la RATP afin de savoir si ce projet pourrait concerner leurs recherches actuelles concernant l'accès des aveugles au transport en Ile de France.

6-5-SATIM

Le projet apparaît intéressant et la notoriété de ses auteurs, VECSYS et LIMSI est incontestable dans leur domaine. Mais, du fait de sa complexité, il semble risqué sur les plans technique et industriel.

En outre la communication de données par le STIF n'est pas précisée. Jean-François JANIN souligne que celui-ci devra être associé à la définition du projet.

Il est demandé à URBA 2000 d'organiser une réunion spéciale de présentation du projet à laquelle pourront participer : les deux secrétaires du Groupes 9 du PREDIT, le STIF (Yves ROBIN-PREVALLEE, le GART (Réginald BABIN), VECSYS, LIMSI, la RATP et la SNCF.

Philippe DELCOURT est chargé d'organiser cette réunion.

.

6-6-IPSIX-T

Ce projet n'est pas multimodal, aussi sera-t-il retourné au PREDIT.

6-7-MOBILIX

Le sujet de MOBILIX est proche de celui du projet DE MULTI, aussi faudra-t-il veiller à la complémentarité des deux recherches. Par ailleurs, le site d'expérimentation retenu est l'agglomération toulousaine, aussi faudra-t-il qu'il soit pris en compte dans la recherche de Carte Blanche Conseil approuvée en 2002 dans le cadre de l'appel d'offres passé par le CERTU.

Sous ces réserves, le Comité de Pilotage considère le projet d'un grand intérêt.

Une réunion devra être organisée avec SODIT Il lui sera recommandé d'organiser, dans un premier temps, une recherche générique – déconnectée du site de Toulouse – et d'intégrer son projet dans un cadre normatif.

Il est demandé à Patrick GENDRE de prendre contact avec la SODIT pour lui faire part de ces conclusions. Si elles sont acceptées, une réunion de recadrage du projet devra être organisée.

6-8-CLAIRE

Le dossier sera transmis au STIF qui pourrait assurer son financement.

Patrick GENDRE et Jean-François JANIN notent que les pictogrammes devraient être normalisés.

Si le projet était réalisé, les résultats relatifs à ce point devraient être publiés.

6-9-ASSIT

Du fait de l'absence de multimodalité, le dossier sera retourné au PREDIT.

7° Autres propositions

7-1-Grand Nancy

Les projets de la société TRANSPOLITAN ont été présentés en 2002 et un premier financement limité a été accepté en 2002. Il a été alors recommandé à TRANSPOLITAN de rechercher un site d'expérimentation de ses services.

Le grand Nancy a fait part de son intention de mettre en place le système de TRANSPOLITAN.

7-2-La Rochelle

Le Syndicat Mixte Communauté Tarifaire de Charente Maritime regroupe le Conseil Général de Charente-Maritime , les Communautés d'Agglomération de la Rochelle, du Pays Rochefortais, du pays Royannais et le Syndicat Intercommunal des Transports de Saintes.

Durant l'été 2002 une expérimentation d'intégration tarifaire s'appuyant sur le titre Inter Modal « Pass Partout 17 » et un nouveau système billettique-monétique été réalisée. Compte tenu du succès de cette expérience le système billettique doit être déployé sur la totalité des réseaux à partir de 2003. En accompagnement de cette généralisation, il a été décidé de mettre en place un service d'information multimodale sur l'ensemble des réseaux intégrant les correspondances et accessible tant aux voyageurs qu'aux agents commerciaux des réseaux. Le service donnera aussi des informations sur l'ouverture des sites touristiques.

Une première rencontre a été organisée entre le Syndicat Mixte Communauté Tarifaire de Charente Maritime et URBA 2000. Une proposition élaborée couvrant la phase préparatoire à la mise en œuvre du projet sera présentée au début de 2003.

7-3-Région Limousin

Une réunion de présentation du système envisagé aura lieu le 20 janvier à 10h30 dans les locaux d'URBA 2000.. La DTT devra être conviée à y participer.

7-4-ATOS

Ce projet apparaît comme devant être instruit par le PREDIT, auquel le dossier sera transmis.

7-5- Services d'Information multimodale par téléphone portable

Suite à l'ouverture du service « I MOD » par Bouygues Télécom et à la mise en place d'une expérimentation par la RATP, une première réunion a été organisée par le STIF. Elle a été suivie avec intérêt et les représentants du GART, du STIF et de la Région Nord Pas de Calais, qui étaient présents se sont déclarés favorables à une extension de la démarche.

Il est convenu d'élargir le partenariat en associant des collectivités locales (Marseille et les régions Alsace et Nord-Pas-de-Calais).

Le GART et le STIF devront également être présents. Les négociations pourraient être élargies à SFR et ORANGE.

8° Questions diverses

Patrick GENDREa présenté deux notes. L'une sur les besoins d'information voyageurs en matière d'algorithmes et la seconde sur les solutions pour les calculs d'itinéraires multimodaux.

Il a été fait un compte rendu de la visite au Centre National des Opérations de la SNCF.

Il est souligné la nécessité de préparer avec le GART la journée organisée par celui-ci le 4 février prochain sur la PREDIM.

**La prochaine réunion du comité de pilotage de la PREDIM (n°11)
aura lieu le 27 janvier 2003 prochain à 9h30 dans les locaux
d'URBA 2000 2000.**